

VIEUX-RENG



*Journal  
Communal*

Le Blason de VIEUX-RENG

'De gueules à une étoile à douze rais d'or'

N° 199 Décembre 2012



*Joyeux Noël et Bonne Année 2013*

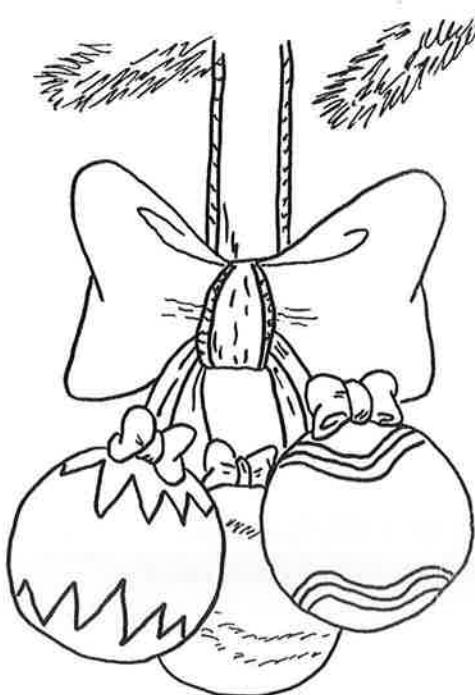
En cette période de souhaits et de vœux, je voudrais rajouter optimisme, espoir, même si les prévisions peuvent être moroses.

Soyons donc solidaires et patients pour que l'avenir redevienne radieux pour tous.

Tels sont les souhaits que le Conseil Municipal et moi-même formulons pour vous tous et vos proches.

**Bonne année à tous !**

Le Maire  
Philippe BRASSELET



## **VŒUX DU MAIRE**



Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 6 janvier à 11 h à la Salle des Fêtes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- Aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité,
- Aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes.

## **CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Le secrétariat de la Mairie sera fermé  
du 24 au 31 décembre inclus.

Le lundi 31 décembre, une permanence sera assurée de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h.

Des permanences seront assurées :

- Le vendredi de 18 h à 19 h,
- Le samedi de 11 h à 12 h.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au : 03 27 67 96 83 ou au 03 27 64 71 93.



## REUNION DE CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE 2012

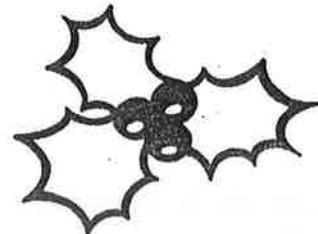
Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., HERMENT A., LECOQ G., BANGOURA D., DIERS A-M., GENTILE S., LEFEVRE F., LIENARD C., MONTEIL V., REMY J-M.

Absents : Mme et Mrs: BRICOUT F., GUILMENT B., POOLS V.

Excusée : Mme : GOWARZEWSKI N.

### Sujets :

- ◆ Déchetterie : nécessité de posséder un badge pour y accéder
- ◆ Transfert de la Compétence Transports de la Commune à la Communauté de Communes
- ◆ Columbarium : construction de 15 cases
- ◆ Accord sur le périmètre de la future Communauté d' Agglo proposé par Mr le Sous Préfet
- ◆ Accord sur le périmètre du Syndicat d'Electrification au niveau de l'Arrondissement
- ◆ Site Internet :
  - création d'un hébergement
  - création des rubriques



## REUNION DE CONSEIL DU 7 DECEMBRE 2012

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., HERMENT A., LECOQ G., BANGOURA D., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., GUILMENT B., LEFEVRE F., LIENARD C., MONTEIL V., REMY J-M.

Absents : Mme et Mrs: BRICOUT F., POOLS V.

Excusée : Mme : DIERS A-M.

### Sujets :

- ◆ Columbarium : démarrage des travaux
- ◆ Création d'un abri bus rue de Maubeuge
- ◆ Tarifs pour le columbarium :

Case de 2 urnes	Concession : 30 ans	650 €
	Concession : 50 ans	850 €
Case de 4 urnes	Concession : 30 ans	900 €
	Concession : 50 ans	1 200 €



- ◆ Validation du règlement de la cantine et de la garderie :  
en cas de non respect : - un courrier d'avertissement sera envoyé  
- si récidive : le service ne sera plus assuré.

- ➔ Distribution des coquilles et oranges

## REUNION DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 14 DECEMBRE 2012

- ➔ Bilan de la mise en place de la collecte des ordures ménagères en tri sélectif (voir article)
- ➔ Bilan du service transport que doit mettre en place l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- ➔ Compte rendu du Centre de Loisirs 2012
- ➔ Transfert de la compétence Assainissement : voir avec l'Agglo pour que nous restions avec Noréade



### NAISSANCES

Théo DUBROQC  
Sacha ROUSIES

26, rue de Grand Reng  
26, rue du Brûle

### MARIAGE

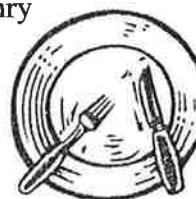
Monsieur Philippe BLEUZET et Madame Geneviève MOREAU



### DECES



Monsieur Hubert HARBONNIER 4, place de la Mairie  
Madame Jacqueline LELEU 24, rue de Maubeuge  
Madame Françoise CAUDERLIER 91, rue de Grand Reng  
Monsieur Fernand MARQUET 21, place Raoul Henry



### CANTINE – GARDERIE

En début d'année scolaire, chaque parent accepte et signe un règlement pour le fonctionnement de la cantine et de la garderie.

Or, il arrive parfois que :

- Certains enfants se retrouvent seuls à la cantine ou à la garderie, sans que le personnel soit au courant,
- Des parents rajoutent ou annulent un repas le jour même.

Il faut savoir que ces services mis à la disposition des parents et des enfants nécessitent une organisation pour le personnel (accueil, enregistrement, surveillance ...)

Un règlement est donc indispensable pour assurer une qualité de service. Comme pour tout engagement non respecté, cela entraîne des perturbations, des risques, et en conséquence, nous sommes tenus de prendre des mesures strictes.

# **NOËL DANS LA COMMUNE**

## Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

Agés de 63 ans et plus

### Enfants nés à partir de 1998

### Bénéficiaires du C.C.A.S.

Il sera distribué une coquille et 5 oranges le **samedi 22 décembre à domicile en présence du Père Noël**.

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 21 décembre.

9 h à 11 h : Rue du Mazy  
Rue Aimable Liénard  
Rue de l'Olletiaux  
Rue de Grand Reng

11 h à 12 h 30 : Rue de Marpent  
Rue du Radeau  
Rue du Hameau  
Rue de Wachu  
Rue de la Ronde Epine  
Rue du 8 mai 45

14 h à 15 h : Rue de Maubeuge  
Rue de la Joncquière  
Rue de la Tourette  
Rue Goffeaux

15 h à 16 h 30 : Rue de Quéniau  
Rue de Binche  
Rue de l'Eglise  
Place de l'Eglise

16 h 30 à 17 h 30 : Place de la Mairie  
Rue des Ecoles  
Place Raoul Henry  
Rue du 11 novembre  
Rue du Brûlé



# NOËL DANS LA PAROISSE

La messe de Noël sera célébrée à VIEUX - RENG le lundi 24 décembre à 19 heures avec la participation des enfants dans la traditionnelle crèche vivante.





## DEGRADATIONS

Au cours de cet été, un petit groupe de jeunes a commis de petites dégradations.

Nous tenons à remercier la personne qui a signalé les faits, les parents qui ont soutenu notre démarche pour que leurs enfants paient le préjudice. Les jeunes se sont excusés et ont réglé les dégâts.

Signaler de la malveillance n'est pas de la délation. Cela permet de régler les problèmes à l'amiable, et d'espérer que de tels agissements ne se reproduisent.

Nous rappelons que les dégradations coûtent et nuisent à la collectivité !



## PLACE RAOUL HENRY

Une plainte a été déposée auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Nord pour des anomalies sur les aménagements de la Place Raoul Henry !

Le représentant de cette administration a estimé que :

- Le panneau indiquant les âges n'était pas mis en place,
- Les estampilles sur les jeux étaient absentes,
- Le support béton du toboggan était insuffisamment protégé,
- Les tapis sur les côtés du toboggan étaient maintenus anormalement par des crochets,
- Et enfin, notre toboggan était exposé plein sud et risquait de provoquer des brûlures aux enfants.

Il est à noter que ces travaux ayant été suivis par le Cabinet Bocage et entrepris par la Société MONTARON, nous leur avons fait part de ces remarques.

L'administration nous a imposés de prendre un arrêté interdisant l'accès à cette place tant que ces différents points ne seraient pas réglés.

La réception des travaux n'avait pas eu lieu car l'entreprise MONTARON n'avait pas terminé les travaux dont certains cités ci-dessus.

Cette entreprise, ainsi que le Cabinet d'Etude ont été surpris de la remarque vis-à-vis de l'exposition du toboggan car dans la réglementation, il ne s'agit que d'une recommandation.

Ces entreprises étudient actuellement la façon de remédier à ce problème.

En attendant, nous sommes déçus pour les enfants.

## NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 7 octobre : Repas (Espace et Bien Être)
- 16 « : Cinéma : « Rebelle » (offert par le Comité des Fêtes)
- 27 « : Halloween : - défilé des enfants dans les rues  
- repas (Comité des Fêtes)
- 11 novembre : Cérémonie commémorative
- 11 novembre : Brocante (Comité des Fêtes)
- 20 « : Cinéma : « Les Seigneurs »
- 1<sup>er</sup> décembre : Téléthon (Espace et Bien Être)
- 18 « : Cinéma : « Kirikou, les hommes et les femmes » (offert par le Comité des Fêtes)



## TRAVAUX

- Rebouchage des nids de poule
- Révision de l'éclairage public - Pose d'une nouvelle lampe
- Entretien des bâtiments communaux, de la voirie
- Entretien du cimetière et des massifs floraux.



## VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| ○ Mr MARIN Edwin                         | 9, place de la Mairie   |
| ○ Mr, Mme SMAGGHE – ALEXANDROFF Matthieu | 79, rue de Maubeuge     |
| ○ Mr FORT Rudy                           | 29, rue de Binche       |
| ○ Mr, Mme TEMPLIER – HEENEBERT Maxence   | 8, place de l'Eglise    |
| ○ Mr, Mme URBAIN – GRAVET Nicolas        | 6, place de la Mairie   |
| ○ Mr, Mme PREVOST – PARENT Henri         | 28, rue du Mazy         |
| ○ Mr, Mme LANGLET – LYS Jean Michel      | 1, rue des Ecoles       |
| ○ Mr, Mme PITON – JOUNIAUX Logan         | 34, rue de Maubeuge     |
| ○ Mme HANZE Astrid                       | 17 bis, rue de Maubeuge |



## NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- |                 |   |
|-----------------|---|
| ○ 22 décembre : | Distribution coquilles et oranges (Municipalité)  |
| ○ 31 « :        | Réveillon de la Saint Sylvestre (Comité de Gestion)   |
| ○ 6 janvier :   | Cérémonie des vœux <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)</li> <li>- Remise des récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)</li> </ul> |
| ○ 31 « :        | Cinéma : « Populaire »  |
| ○ 16 février :  | Soirée Saint Valentin (Gilles Les Cabots)   |
| ○ 10 mars :     | Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)  |
| ○ 23 mars :     | Concours de belote (Volley Ball)  |

## PLU (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS)

Des contacts sont actuellement en cours avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre afin de revoir notre POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU.

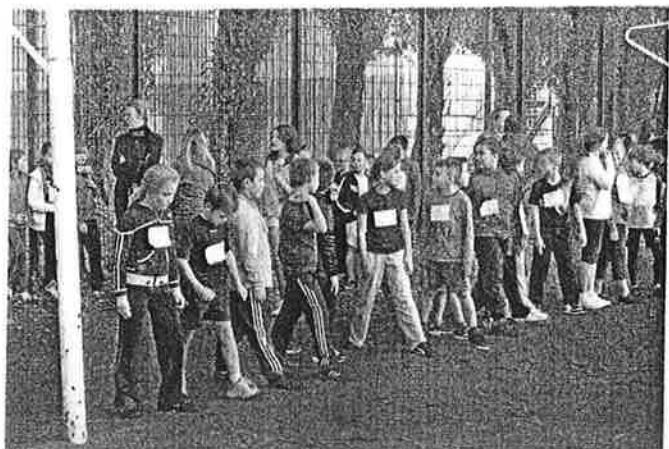
## AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de la mairie, le plus vite possible dès votre arrivée, afin de nous communiquer votre situation familiale.

La méconnaissance de ces éléments empêcherait de vous faire bénéficier de certains droits offerts par la Commune (bons de naissance, cadeaux de la fête des mères, coquilles, oranges, colis de Pâques, voyages, repas des anciens, etc ...)



## Des nouvelles de l'école !



Le mois d'octobre est le mois des cross. Les CM1 et les CM2 ont rencontré leurs camarades des autres écoles au collège De Gaulle pour l'épreuve de cross. Sous un beau soleil, les épreuves se sont déroulées dans la bonne humeur et se sont terminées avec un chocolat chaud.



### Des nouvelles de l'Association USEP 59 de Vieux Reng

Pour la première fois dans le village, la jeune association a organisé une vente de fleurs de la Toussaint. La livraison à domicile a fortement été appréciée. Comme d'habitude, enfants et parents (le principe de l'USEP) se sont réunis le mardi 30 octobre au matin, à l'école, pour répartir les fleurs et organiser la distribution. Une bien belle réussite !

Vivement le marché de Noël du 21 décembre 2012 à la salle des fêtes.



### Concours de la mémoire vivante

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CM2 ont participé à cette grande et belle opération : mémoire vivante, une plongée dans la Grande Guerre de 1914/1918 durant plusieurs semaines avec comme sujet cette année, la Bataille de Verdun. Chaque élève a reçu de la part de l'école deux livres en récompense.

# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

## POUR L'ANNEE 2013

Il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **31 décembre**.  
 Attention ! Le secrétariat de la Mairie est fermé du 24 au 31 décembre. Voir les horaires des permanences en page 2.

Les nouveaux habitants sont informés que les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement mais **doivent être demandées par les électeurs**.

### Vous munir :

- D'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- D'une pièce attestant que l'électeur a une attaché dans la commune (facture, avis d'imposition ...)



## COMITE DE GESTION

Les inscriptions pour la location de la Salle des Fêtes à l'occasion des Professions de Foi pour l'année 2014 sont à déposer en Mairie du **1<sup>er</sup> au 19 janvier**.

Le tirage au sort entre les éventuels candidats sera effectué le **samedi 26 janvier à 11 heures** à la Mairie.

## TRI SELECTIF

La distribution des bacs à ordures ménagères, pour la collecte en tri sélectif, se fait progressivement sur les 6 communes.

Ce travail est assez long et va donc demander un certain temps.

l'opération se déroule comme suit :

- ➔ Dépose chez chaque usager d'une ou deux poubelles (ceci est fonction des livraisons du fabricant)
- ➔ Vous serez ensuite visités par un ambassadeur du tri qui vous expliquera la bonne utilisation des bacs pour faire un tri correct.
- ➔ **Dans l'immédiat, n'utilisez pas ces bacs pour la collecte des ordures ménagères.** La collecte en tri sélectif devient de faire pour tout le monde en même temps. Vous serez informés de la mise en route.
- ➔ Si vous rencontrez des problèmes ou que vous avez des remarques, prenez contact avec votre mairie qui les transmettra aux services concernés.



10  
**Chéquier Jeunes en Nord**

Pour tous les élèves en classe de 3<sup>ème</sup>, le Département du Nord offre 50 € de participation pour :



- les loisirs,
- le sport,
- la culture.

Pour recevoir à domicile ton chéquier Jeunes en Nord, télécharge et remplis le formulaire d'inscription disponible sur : <http://jeunesennord.cg59.fr> rubrique « Tes sorties »  
Chéquier à commander avant le 30 avril et valable jusqu'au 31 août 2013.



Le Conseil de Concertation des Cantons  
de Maubeuge-nord et Maubeuge-Sud



### APPEL A CANDIDATURE HABITANTS

Collectivité de proximité, l'action du Département du Nord s'inscrit dans notre quotidien. Il vous protège par le biais de l'aide sociale, accompagne l'avenir de vos enfants avec les collèges qu'il gère et bâtit, agit pour la solidarité entre les générations en permettant notamment le maintien à domicile des personnes âgées, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, s'engage pour la sécurité des routes départementales, participe à la croissance économique en investissant dans des projets d'avenir créateurs d'emploi...

Le Département du Nord a souhaité mettre en place des **Conseils Cantonaux de Concertation**, l'occasion pour chacun de participer à la vie de son canton.

Le conseil de concertation des cantons de Maubeuge-Nord et Maubeuge-Sud sera composé de citoyens des communes des 2 cantons, de représentants des forces vives et du milieu associatif. Réuni au moins deux fois par an, il pourra rendre des contributions, des avis et permettra de proposer collectivement des réponses plus justes, plus citoyennes et plus durables en harmonie avec les particularités de notre territoire.

Ouverture d'esprit, respect mutuel, dépassement des enfermements, thématiques ou territoriaux, doivent stimuler l'action des participants, dans l'intérêt du canton et de tous ses habitants.

Aujourd'hui, vous avez donc l'opportunité de vous associer au travail du Département et de ses Conseillers généraux en déposant votre candidature avant le **15 janvier 2013** à l'aide du bulletin ci-dessous

Un tirage au sort aura lieu pour désigner les 16 habitants parmi les candidats des 2 cantons. Ce tirage au sort est public. Il sera effectué à la Mission Démocratie Participative à l'Hôtel du Département - Lille- Bureau C 423, le 21/01/2013 à 11 H

**Le Conseil Cantonal de Concertation s'installera le 12 février 2013 à la Maison Folie de Maubeuge**

☒ .....  
.....  
.....

#### Bordereau de candidature habitants

Mr, Mme : .....

Domicilié(e) au

.....  
.....

Mail : ..... Tél : .....

Dépose sa candidature pour le Conseil de Concertation des cantons de Maubeuge Nord et Sud

A renvoyer avant le 15/01/2013 par courriel à l'adresse [ccc-maubeuge@cg59.fr](mailto:ccc-maubeuge@cg59.fr) OU par FAX : 03 59 73 66 13

OU Par courrier postal à la Mission Démocratie participative CCC Maubeuge-Nord et Maubeuge-Sud

Hôtel du Département 59047 Lille Cedex



## AIDE A LA PERSONNE

Une habitante de la commune cherche du travail et se propose d'aider des personnes isolées, âgées, ou de garder des enfants.

Si vous êtes intéressé, il vous est possible de vous faire connaître en Mairie.

### Comité de Liaison Inter Ordres Régional de Santé Nord Pas de calais

Un livret d'accueil du patient a été élaboré par le CLIORS avec le soutien de l'ARS.

Ce livret s'est voulu clair et concis pour apporter une vue d'ensemble des professions de santé. Le CLIORS 59/62 regroupe les Conseils Régionaux des Ordres des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes, des masseurs-kinésithérapeutes, des pédicures-podologues, des infirmiers, ainsi que le Conseil Inter Régional des sages-femmes.

Le livret est téléchargeable à l'adresse : [www.lepatient59-62.fr](http://www.lepatient59-62.fr)



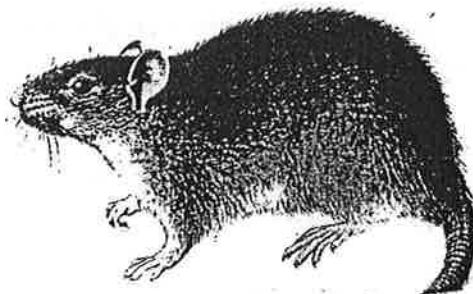
### Subvention Amélioration de l'Habitat

Vous êtes titulaire d'une retraite, avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au :  
**CAL-PACT de l'Avesnois 12, rue de la Croix BP 119 59600 MAUBEUGE Tél. : 03 27 69 70 17.**

### VILLAGE FLEURI

Cette année encore, notre village fut récompensé par le Jury Départemental par la **Mention Assez Bien Plus** dans la catégorie des Communes de 500 à 1 100 Habitants.

### BON POUR RATICIDE



A découper selon les pointillés

A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 10 janvier 2013)

Mr, Mme .....

N° ..... Rue .....

## Comment économiser l'eau ?



Nous consommons en moyenne **120 l d'eau** par jour et par personne, soit l'équivalent d'une baignoire remplie.

### **Contrôler la pression d'eau : la pression de l'eau a une incidence sur les consommations inutiles.**

Pour ne pas gaspiller l'eau, vous pouvez procéder à la pose d'un réducteur de pression sur votre installation.

Quelques conseils pour économiser l'eau :

- Maintenez le robinet fermé quand vous vous brossez les dents ou lavez la vaisselle ...
- Utilisez des petits équipements, comme un économiseur d'eau (entre 2 et 4 € à l'achat). Placés sur les robinets, ils réduisent le débit tout en gardant la même pression d'eau.
- Pour votre douche (mieux qu'un bain !) : équipez-vous d'un robinet de douche thermostatique ou équipez-vous d'un réducteur de débit pour un pommeau classique.
- Pour votre chasse d'eau, équipez-vous d'un dispositif à double commande. Pour l'achat d'électroménager (lave-linge et lave-vaisselle), vérifiez bien qu'une étiquette « énergie » figure sur l'appareil. Celle-ci indique sa consommation moyenne.
- Préférez le soir pour l'arrosage des plantes : la nuit favorise le maintien de l'humidité dans les sols.
- Dans le jardin, réutilisez l'eau de pluie pour l'arrosage.

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

**Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.** Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès.

**Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations** (chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts, poêles). Ramenez vos conduits de fumée.

**Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.** Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 mn, n'obstuez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chufferies).

**Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :** ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu. Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

**Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion** (groupes électrogènes et appareils à gaz) : Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage ...). Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

**Que faire si on soupçonne une intoxication ?**



- **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- **Arrêtez si possible** les appareils à combustion,
- **Evacuez au plus vite** les locaux,
- **Appelez les secours** : 112 n° unique d'urgence européen, 18 : sapeurs pompiers ; 15 : Samu.
- **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou d'un pompier.

## **INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT**

**octobre 2012**

### **Depuis le 17 septembre, le Centre d'Examens de Santé de Maubeuge a ouvert.**

Le Centre d'Examens de Santé de l'Assurance Maladie propose aux assurés de bénéficier d'un bilan de santé complet et gratuit (bilan sanguin et urinaire, examen bucco-dentaire, test de la vue et de l'audition, test respiratoire, entretien avec un médecin...).

Cet examen de santé, réalisé par une équipe de professionnels, s'adresse en priorité aux personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RSA, jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, chômeurs, Sans Domicile Fixe).

L'examen de santé permet à ces personnes d'être mieux informées. Grâce à des conseils personnalisés et adaptés à leur situation, elles peuvent prendre en main leur santé aujourd'hui et surtout pour demain.

Sur la circonscription du Hainaut, un troisième centre d'examens vient d'ouvrir à Maubeuge. Les deux autres sont situés à Cambrai et Valenciennes.

Pour prendre rendez-vous, rapprochez-vous de votre agence d'accueil de l'Assurance Maladie ou téléphonez au **03.27.83.09.11**.

Les examens se déroulent actuellement au 24 rue de la Croix et seront réalisés, à terme, dans de nouveaux locaux situés avenue de Ferrière.

**Un examen de santé gratuit,  
pourquoi pas vous ?**

#### **FAITES LE POINT AUJOURD'HUI POUR VOTRE SANTÉ DE DEMAIN.**

Votre Centre d'examens de santé vous accueille désormais à Maubeuge pour réaliser un examen de santé gratuit encadré par une équipe de professionnels.



## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

décembre 2012

### Accepter les génériques, c'est bon pour la santé de tous.

Les médicaments génériques, tout aussi efficaces et vendus moins chers, ne représentent qu'un quart des médicaments remboursés en France contre la moitié en Allemagne ou au Royaume-Uni. Nous avons pourtant tous de bonnes raisons de dire « oui » aux génériques...

### Trois bonnes raisons d'accepter les génériques :

- 1 - Ils sont aussi efficaces et fiables qu'un médicament de marque,
- 2 - Ils sont en moyenne 30 % moins chers qu'un médicament de marque,
- 3 - Ils permettent d'économiser plus d'un milliard d'euros chaque année et ainsi de préserver notre système de soins.

### BON A SAVOIR

**J'accepte les génériques et je présente ma carte Vitale** pour bénéficier du tiers payant.

Si je refuse le médicament générique et sauf cas particuliers, je devrai payer mon médicament de marque au pharmacien. Je serai alors remboursé(e) par ma Caisse d'Assurance Maladie après avoir envoyé ma feuille de soins.



**LA PETITE QUESTION**  
de M. LECURIEUX

*Pourquoi un médicament générique est-il moins cher?*

Après 20 ans de commercialisation, le brevet de fabrication d'un médicament devient public. Il peut donc être fabriqué par un autre laboratoire selon les mêmes données scientifiques. Ses coûts de fabrication sont réduits car ils n'incluent plus les frais de recherche et de développement.



## Etudiants : Faîtes votre demande d'aide au logement sur Caf.fr

**Pensez-y dès le mois d'entrée dans les lieux pour ne perdre aucun droit !**

Attention, la Caf ne verse pas de rappel si vous faîtes votre demande d'aide au logement tardivement ! En effet, en cas d'ouverture de droit, l'aide au logement n'est pas due pour le 1<sup>er</sup> mois de location. Elle est due le mois suivant celui au cours duquel toutes les conditions sont réunies.

Ayez donc le réflexe d'avertir la Caf le plus rapidement possible lors de toute nouvelle entrée dans les lieux ou lors de toute modification de votre situation.

Plus d'infos sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Adresse du lien vers le guide étudiant sur Caf.fr :

<http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-nord/actualites/annee/2012/l-aide-au-logement-pour-les-etudiants>



## NORD PAS DE CALAIS TCHERNOBYL

1, rue Anatole France 59260 HELLEMMES – LILLE

Tél. : 03 20 47 58 44 - 03 27 46 57 56 - 03 21 83 08 54

[www.tchernobylenfants.com](http://www.tchernobylenfants.com)

La catastrophe de Tchernobyl, c'était il y a plus de 25 ans !

Mais rien n'a changé.

Les enfants nés après l'évènement vivent avec leur famille sur une terre toujours contaminée.

L'Association « NORD PAS DE CALAIS TCHERNOBYL » vous propose d'être, la famille d'accueil de ces enfants, un mois en été, pour leur redonner des couleurs pour toute l'année.

Venez nous rejoindre dans cet élan de générosité : **Ouvrez votre cœur, décrochez votre téléphone !**

## TEMPS LIBRE



Vous pouvez nous rejoindre au cours de nos randonnées pédestres :

- ➔ les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : départ de chez Mr GAREZ, 49, rue de Binche à 9 h 15 précises,
- ➔ le jeudi : départ à 13 h 30 de la Mairie
- ➔ le dimanche : départ à 9 h de la Mairie.

D'avril à octobre pour nos balades en vélo : rendez-vous près de la Mairie à 18 h les lundi et mardi.

Sans oublier les soirées « jeux de société » : le dernier vendredi de chaque mois sauf juillet, août et décembre, de 18 h à 20 h à la salle de la Mairie.

Nous espérons vous retrouver à ces différentes manifestations et nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



## LE COMITE

Cette année encore, les bénévoles de l'association Espace et Bien Etre se sont mobilisés pour réussir le Téléthon 2012.

La vente de produits fermiers, de comté et de saucisses de Morteau a connu un beau succès, succès qui dépasse les limites du village grâce à la qualité des spécialités.

Cette journée a permis de récolter **2 620.39 €**, hors dons, somme qui sera reversée intégralement au Téléthon.

Espace et Bien Etre adresse ses plus vifs remerciements aux habitants de Vieux Reng, visiteurs, donateurs, bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée de solidarité soit une réussite, ainsi que la municipalité d'Erquelinnes pour le prêt du chapiteau

## FORME ET DETENTE

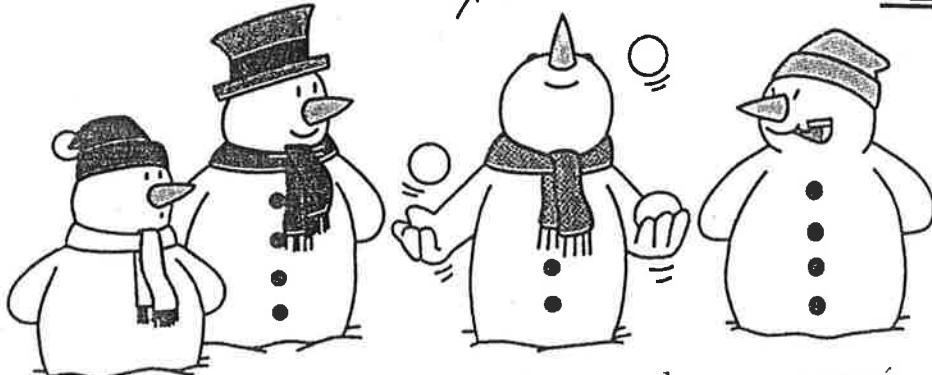
Au cours de l'Assemblée Générale du mercredi 10 octobre 2012, le bureau a été composé comme suit :

Présidente :	Mme Jacqueline HUMBLET
Vice Présidente :	Mme Thérèse ALLAIN
Secrétaire :	Mme Jacqueline JOURDAIN
Vice Secrétaire :	Mme Brigitte CHERONT
Trésorière :	Mme Marie Thérèse GAREZ
Vice Trésorière :	Mme Hélène CAUCHEFER



Les séances ont lieu tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Vieux Reng. Bonne et heureuse année 2013 à toutes et à tous.

## LE CLUB



Bonne et heureuse année

17

## COMITE DES FÊTES



Chers Vieux-Rengtois,

En cette fin d'année, nous arrivons à la magie de Noël avec toutes ces illuminations qui font briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons, comme tous les ans, notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour ces efforts de décoration. Notre jury passera dans la semaine du 17 au 21 décembre pour admirer vos habitations.

Avec la nouvelle année qui s'annonce, notre association est déjà dans la réflexion pour vous apporter toute satisfaction dans les mois à venir : brocantes, ducasses, théâtre, repas, voyage.

Toutes nos décisions vous seront communiquées en tant voulu pour vous ravir au mieux.

Dès à présent, si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous invitons à notre assemblée générale qui se déroulera le **mardi 29 janvier 2013 à 19h30**. Nous serons heureux de vous accueillir.

***Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.***

### LE COMITE



### LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG LAMERIES

Cette année encore, vos commandes ont été très nombreuses. Nous nous réjouissons de ce succès et vous en remercions vivement. Nous avons apporté le plus grand soin à leur réalisation et espérons que nos décos rendront ainsi vos fêtes de fin d'année encore plus belles.

Vous pourrez venir les chercher vendredi 21 Décembre de 14h à 18h à la salle des fêtes où se tiendra également le 2<sup>ème</sup> marché de Noël organisé par les élèves et leurs enseignants. Nous vous proposerons également, à cette occasion, et hors commande un assortiment d'objets originaux peu chers et faits main.

Rappelons que nous avons au cours de ce trimestre dépensé :

- ▶ 300 € en matériel sportif
- ▶ 300 € de contribution à l'achat des jouets
- ▶ 200 € en livres de bibliothèque



et que nous offrons aux élèves le goûter de Noël, un sachet de chocolats et une coquille.

***Nous vous souhaitons à tous et à toutes de Joyeuses Fêtes de fin d'année.***

### LE COMITE

# LE CLUB DE VOLLEY BALL



Nous voici au milieu de la saison 2012 – 2013, notre club compte à ce jour 66 licenciés dont 32 jeunes. Parmi ces 32 jeunes, 14 sont nés entre 2000 et 2008 ! Donc, il semblerait que l'avenir du Volley Ball à Vieux Reng est assuré, mais ! ...

Le bilan sportif est cependant très préoccupant surtout pour les équipes masculines :

- L'équipe A, promue en Honneur départementale, pointe à la dernière place sans aucune victoire. On ne voit pas comment elle pourrait assurer son maintien dans la seconde partie de la saison.
- Les équipes B et C terminent également à la dernière place de leur poule, la première phase des championnats et, elles évolueront en deuxième division à partir de Janvier.

Le manque d'assiduité aux entraînements explique en grande partie ces résultats assez catastrophiques.

Chez les féminines :

- L'équipe A, promue en Promotion Excellence, occupe la 6<sup>ème</sup> place dans un championnat assez indécis où aucune équipe ne semble intouchable. Elles devraient finir dans la première moitié du classement.
- L'équipe B occupe la dernière place en Promotion Honneur mais, c'est une équipe qui vient de se créer et qui comporte de jeunes et même de très jeunes joueuses. C'est donc, j'espère, une équipe en devenir qui devrait enregistrer quelques succès dans la deuxième moitié du championnat.

Chez les jeunes :

- Les juniors sont 2<sup>ème</sup> derrière Avesnelles.
- Les cadettes occupent la 3<sup>ème</sup> place.
- Et les minimes filles, dans ce même championnat, sont 6<sup>ème</sup> et dernières n'ayant participé qu'à un seul tournoi.
- Les benjamins occupent également la 3<sup>ème</sup> place.

Enfin le « Baby Volley » accueille régulièrement 8 participants.

Et le Père Noël devrait leur rendre visite lors de la dernière séance le samedi 15 Décembre.

En cette fin d'année, il ne faut pas oublier « les dindes de noël » ; à ce jour il reste quelques secteurs qui n'ont pas été visités mais nous allons y remédier ; encore merci de votre accueil.

Pour les heureux gagnants : les dindes seront distribuées le samedi 22 Décembre.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année !!



LE CLUB



## LA COURSE DES CLOCHERS

La 11<sup>ème</sup> édition de la Course des Clochers s'est déroulée ce Dimanche 25 novembre 2012 – départ et arrivée à GOGNIES CHAUSSEE. Circuit uniquement sur la Belgique, temps sec, mais beaucoup de vent.

320 coureurs à l'arrivée. Pas de problème particulier à la grande satisfaction des organisateurs et des bénévoles (40 commissaires de course, et une vingtaine de personnes pour les ravitaillements, les inscriptions, l'accueil, la restauration et le bar, les voitures ouvreuses et balai).

Résultats :

- Sur le 8.500 Km : 1<sup>er</sup> homme : CORDIER Cédric - temps 28 min 48 sec – Club AMIS FB  
1<sup>ère</sup> femme : THEATE Françoise - temps 35 min 54 sec – Club SPIBO
- Sur le 14.800 Km : 1<sup>er</sup> homme POULET Stéphane - temps 54 min – Club ESA Ferrière la Gde  
2<sup>ème</sup> PHILIPPE Jocelyn – temps 55 min 57 sec – Non licencié  
1<sup>ère</sup> femme : QUESTEL Nathalie - temps 1 h 06 min 13 sec – Club CA Aulnoye

Participation, comme les deux dernières années, de Mr Luc FRANCOIS venu de Belgique, Handisport, qui a effectué les 14.800 Km accompagné de deux cyclistes.

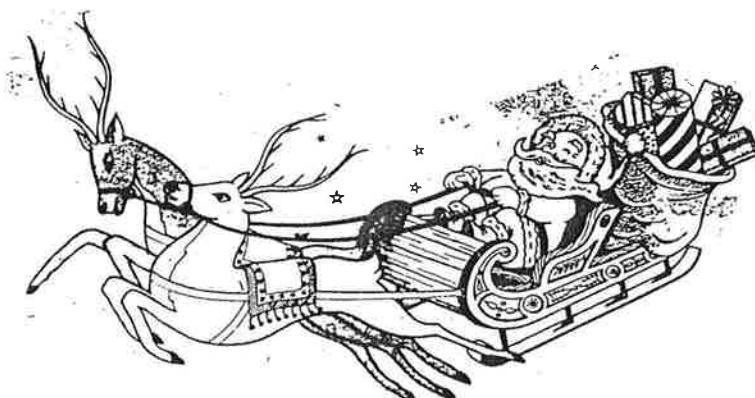
**A noter :** A partir de l'année prochaine la « **COURSE DES CLOCHERS** » se déroulera toujours à **VILLERS SIRE NICOLE**, où les conditions d'accueil sont optimum (grande salle, vestiaires et surtout douches).

Toujours au même endroit, ce sera un point fort pour la réputation de la course. Par ailleurs, les coureurs auront leurs repères tout au long du parcours et cela facilitera le travail de l'équipe organisatrice.

On tourne la page, et on en ouvre déjà une autre. Prochaine réunion mi décembre pour un débriefing de la course et la préparation du **rallye**.

En 2013, c'est **MAIRIEUX** qui accueillera.

Renseignements : Jean Marie Brasselet 03 27 67 98 43 ou 06 71 51 73 53  
Courriel : [jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr](mailto:jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr)



# JEUX

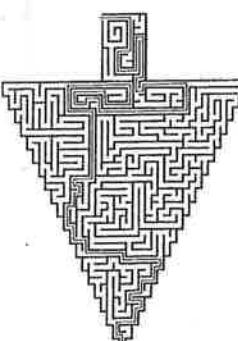
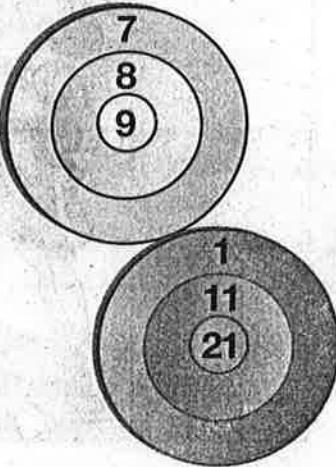
## COPIE NON CONFORME

Trouvez les quinze détails qui diffèrent d'un dessin à l'autre.



## LES CIBLES

Comment faire pour marquer quarante points en jetant trois fléchettes ?



1. Étiquette sur la bouteille de champagne. - 2. Bulles en dessous du goulot de la bouteille. - 3. Pi à la base de la bouteille. - 4. Pi à la base de la serviette. - 5. Traits sur le dossier de la chaise du gâteau. - 6. Décoration sur la base du gâteau. - 7. Décoration entre l'assiette en bas à gauche. - 8. Sourire de la convive en bas à gauche. - 9. Etoile entre l'assiette en bas à gauche. - 10. Gouttelette dans la gâteau. - 11. Motifs sur la table en haut à droite. - 12. Pochette du serveur. - 13. Sombreté du chapeau de la convive de droite. - 14. Gouttelette dans la convive de en haut à droite. - 15. Ligne au dessus du bouchon de champagne,

- à droite. - 16. Ligne de la serviette de la serviette. - 17. Motif sur la bouteille. - 18. Sourire de la convive de la serviette. - 19. Sourire de la convive de la serviette. - 20. Sourire de la convive de la serviette. - 21. Sourire de la convive de la serviette. - 22. Sourire de la convive de la serviette. - 23. Sourire de la convive de la serviette. - 24. Sourire de la convive de la serviette. - 25. Sourire de la convive de la serviette. - 26. Sourire de la convive de la serviette. - 27. Sourire de la convive de la serviette. - 28. Sourire de la convive de la serviette. - 29. Sourire de la convive de la serviette. - 30. Sourire de la convive de la serviette. - 31. Sourire de la convive de la serviette. - 32. Sourire de la convive de la serviette. - 33. Sourire de la convive de la serviette. - 34. Sourire de la convive de la serviette. - 35. Sourire de la convive de la serviette. - 36. Sourire de la convive de la serviette. - 37. Sourire de la convive de la serviette. - 38. Sourire de la convive de la serviette. - 39. Sourire de la convive de la serviette. - 40. Sourire de la convive de la serviette.

## LES CIBLES :

## COPIE NON CONFORME

Solutions :

JOYEUX NOËL

BONNE ANNÉE